



**« 15^{ème} déjeuner du Club des DRH des entreprises
signataires de la Charte Entreprise-Territoire »
de Plaine Commune Promotion
du jeudi 12 juin 2008**

Lieu : Plaine Commune, Saint-Denis

Ordre du jour : « Echange avec Patrick BRAOUEZEC, Président de la communauté d'agglomération Plaine Commune, sur la dynamique de rapprochement entre nos entreprises et les habitants du territoire et nos priorités pour l'avenir pour amplifier les avancées ouvertes par la Charte Entreprise-Territoire. »

Animateur : Edouard de PENGUILLY, PDG de DCF

Participants : Patrick BRAOUEZEC, Président de Plaine Commune
Edouard de PENGUILLY, DCF
Francis DUBRAC, DUBRAC TP
Daniel RAPOSO, FIPS
Jean-François NOEL, EDF Site Cap Ampère
Gérard DUCARRE, EDF Site Cap Ampère
Laurence BRETON-KUENY, Groupe AFNOR
Jérôme BURTHÉRET, GENERALI
Alix MEYER, ANPE de Saint-Denis
Audrey VOTTERO, ANPE de Saint-Denis
Jean-Yves CAJAN, AEDIFIBAT
Stéphane ESPIC, Plaine Initiatives
Géraldine BULOT, PAPREC
Marie-Jeanne FOSSATI, ALJT
Carole COSCINO, ALJT
Séverine FAUCHEUX-LEMOING, ALSTOM Power Service
Dominique TOCAVEN, CIEC
Isabelle EMERIAU, CIEC
Philippe PION, Plaine Commune
Luc PROBERT, Plaine Commune
Charlotte Simon, Plaine Commune
Thierry COLLETTE, Plaine Commune
Natacha DABROWSKI, Plaine Commune

1. Introduction

→ Intervention d'Edouard de PENGUILLY (DCF)

M. de PENGUILLY présente le thème de la réunion en introduisant un bilan rapide des actions menées dans le cadre de la Charte Entreprise-Territoire :

- 85 entreprises signataires représentant ¼ des emplois privés du territoire ;
- 20% d'emploi local dans ses entreprises ;
- Une croissance moyenne de 3% de la part d'emploi local dans les entreprises signataires ;
- 1 300 embauches (directes ou indirectes) dans le cadre de la Charte depuis 2005 ;
- Accueil d'une centaine de groupes de collégiens du territoire dans le cadre de l'édition 2008 du « Rallye-Interentreprises » par les entreprises signataires ;
- 140 000€ versés au titre de la taxe d'apprentissage en 2006 et 2007 à des établissements du territoire ;
- Signatures de contrats d'apprentissage, de sous-traitance, embauche de personnes handicapées...

Il remercie Patrick BRAOUEZEC de sa présence et rappelle que la Charte formalise la volonté des entreprises et partenaires d'agir ensemble pour une meilleure adéquation entre développement économique et développement local sur le territoire. M. de PENGUILLY souligne l'importance des ressources humaines sur le territoire, qui sont ou vont être formées et qui le sont dans la diversité. La richesse existe. En la mettant en valeur, le territoire deviendra compétitif de façon durable.

→ Intervention de Francis DUBRAC

Francis DUBRAC a tenu à remercier lui aussi Patrick BRAOUEZEC pour sa présence, tout comme M. de PENGUILLY et les entreprises participantes.

Il explique que la notion d'emploi a été très utilisée pendant la campagne pour les élections municipales pour tenter d'opposer le développement économique et le développement social. Or, le Club des DRH a montré quelle était l'implication des entreprises nouvellement arrivées sur le territoire, et donc participant au développement économique, sur les questions sociales avec par exemple les visites de sites organisées à l'heure du déjeuner, l'accueil de collégiens dans les entreprises, etc. Cette mobilisation des acteurs économiques est une réussite pour le territoire.

2. Intervention de Patrick BRAOUEZEC

Patrick BRAOUEZEC remercie les entreprises présentes pour leur importante implication RH sur le territoire. L'association des entreprises au territoire est un objectif qui existe depuis 1992, depuis la création de « Saint-Denis Promotion ». L'élargissement territorial de la communauté d'agglomération et la croissance du nombre d'entreprises a poussé la réflexion pour encore mieux associer les entreprises du territoire au projet.

La Charte Entreprise-Territoire regroupe 85 signataires, ce qui peut paraître peu au regard des quelques 13 000 entreprises du territoire. Néanmoins, elles représentent 26 000 salariés soit un quart des emplois privés du territoire. Les entreprises qui se sont engagées sont donc des structures qui pèsent pour le territoire.

Les résultats de ces premiers engagements sont encourageants puisque 1 300 emplois ont été créés dans le cadre des actions de la Charte en 2 ans. Il existe certes des insuffisances, mais les efforts commencent à porter leurs fruits.

Fin 2008, près de 60 chartes arrivent à échéance (les chartes sont signées pour une durée de trois ans). Plaine Commune portera une attention particulière au travail qui a été fait et rediscutera si besoin avec les signataires les objectifs à atteindre pour la prochaine période (2008-2011) dans le cadre du renouvellement des chartes.

La reconversion du territoire doit se faire avec les populations du territoire, le développement économique doit leur profiter. C'est un enjeu majeur pour Plaine Commune. Le développement des partenariats avec les entreprises locales constitue l'enjeu de ces 60 renouvellements de charte.

C'est dans cette perspective que Patrick BRAOUEZEC a tenu à écouter les entreprises présentes, celles qui font vivre la Charte Entreprise-Territoire pour connaître leur avis sur cet outil, ses intérêts, ses limites et les ambitions nouvelles qu'elles lui envisagent.

3. Echanges entre les membres du Club des DRH et Patrick BRAOUEZEC

→ Intervention de Jean-François NOEL, EDF Site Cap Ampère

La Charte Entreprise-Territoire a été l'occasion pour EDF Site Cap Ampère de formaliser le travail engagé par l'entreprise depuis son arrivée sur le territoire il y a 7 ans. Si elle n'embauche pas sur le territoire du fait du manque de profils très qualifiés correspondant à la spécificité des métiers présents sur le site, l'entreprise accueille des saisonniers et des publics scolaires. Elle fournit également un effort important en faveur des publics handicapés en intégrant de façon permanente 60 à 80 personnes employées par des ESAT ou des EA.

J-F NOEL souligne que l'entreprise a toujours voulu accorder son soutien au territoire et travaille avec d'autres partenaires que Plaine Commune tels que la Basilique de Saint-Denis, Plaine Commune Promotion ou encore le MEDEF. La solidarité avec le territoire s'organise également à travers les contrats de prestation dans la mesure où les prestataires peuvent embaucher sur le territoire.

J-F NOEL regrette les relations difficiles de l'entreprise avec le monde de l'enseignement suite à de mauvaises expériences d'accueil de publics collégiens ou lycéens. Il souhaiterait que quelque chose soit fait dans cette direction.

J-F NOEL souligne également les difficultés de transport sur le Carrefour Pleyel et exprime l'attente de l'entreprise quant aux modifications de la ligne 13 du métro.

En termes de projets, l'entreprise envisage une action « emploi » spécifique sur le quartier Pleyel sur lequel elle est implantée. Elle souhaite accueillir des jeunes de niveau Bac et Bac +2. En effet, d'ici 2015, 50% des effectifs du site partiront à la retraite. Cela crée un enjeu fort pour l'entreprise qui est en position de concurrence avec les nombreuses entreprises qui sont dans la même situation. L'entreprise recherche des profils techniques alors qu'elle reçoit majoritairement des candidatures tertiaires. Elle organise une grande opération de recrutement au mois d'octobre 2008 pour embaucher du personnel. Une présélection sera effectuée par un cabinet de recrutement.

J-F NOEL termine son propos en disant le plaisir qu'il a à échanger avec les entreprises du Club des DRH, persuadé que leurs expériences lui sont utiles.

→ Réaction de Patrick BRAOUEZEC

L'intervention de J-F NOEL permet à Patrick BRAOUEZEC de mesurer le chemin parcouru par l'entreprise depuis qu'elle s'est implantée sur le territoire. Cette intervention soulève également la question des départs à la retraite et de savoir comment y travailler ensemble. Le Président de Plaine Commune exprime l'importance que ces renouvellements soient anticipés par l'ensemble des acteurs. Il exprime l'intérêt de travailler avec l'Education Nationale pour envisager l'ouverture de filières porteuses pour le territoire, dans un but de toujours diminuer la distance domicile-lieu de travail.

Sur la question de la ligne 13 du métro, le Président Braouezec expose le travail étroit qui existe avec le STIF selon 2 axes :

- faire en sorte que le pôle Gare de Saint-Denis permette le délestage de la ligne 13 du métro ;
- l'inscription au CPER du prolongement de la ligne 14 du métro avec 2 arrêts qui délesteront la ligne 13 aux arrêts « Mairie de Clichy » et « Mairie de Saint-Ouen », avec la condition du prolongement jusqu'à Stains pour établir une connexion « intelligente » avec la future « Tangentielle Nord ».

→ Intervention de Jean-Yves CAJAN, AEDIFIBAT

Jean-Yves CAJAN explique que la préoccupation d'avoir des salariés qualifiés proches de leur lieu de travail existe également pour les TPE. Dans cette optique, il a développé une relation particulière avec l'ANPE de Stains, notamment dans le cadre du dispositif EMT (Evaluation en Milieu de Travail). Il mise également sur les contrats de professionnalisation.

→ Intervention de Philippe PION, Plaine Commune

Le DGA du département économique de Plaine Commune rappelle que malgré les résultats encourageants obtenus dans le cadre de la Charte, la question de l'emploi local reste centrale. L'implication des acteurs doit redoubler et il précise les marges de progrès sont réciproques.

Sur 85 signataires de la Charte Entreprise-Territoire, une vingtaine d'entreprises seulement participent régulièrement au Club des DRH et les 1 300 emplois créés ne le sont pas tous de façon directe.

De son côté, Plaine Commune a relancé le Recteur de l'Académie de Créteil pour réfléchir au développement d'une offre de formation sur le territoire plus en accord avec les offres emplois disponibles ou à venir. Un Pacte va également être signé avec la Région Île-de-France sur le thème de l'emploi, de la recherche et de la formation. Il abordera notamment la question du recours à l'apprentissage par les entreprises. Plaine Commune envisage enfin de rencontrer, avec Plaine Commune Promotion, le MEDEF pour voir à articuler des démarches locales qui pourraient être perçues comme concurrentes.

→ Intervention de Jérôme BURTHÉRET, GENERALI

La direction des ressources humaines de GENERALI a fait le constat que l'implication de l'entreprise dans le territoire n'était pas coordonnée au départ, la Charte Entreprise-Territoire a pu servir d'outil de cadrage au nouveau projet de l'entreprise, projet développée à travers un comité de pilotage réuni mensuellement.

Jérôme BURTHÉRET explique que la politique de recrutement de l'entreprise est en phase avec sa pyramide des âges. Les recrutements se font majoritairement sur des fonctions à haut niveau d'expertise et sur des profils maîtrisant les aspects techniques de l'assurance. Cela explique les difficultés d'embauche locale.

L'entreprise mise particulièrement sur l'alternance et les stagiaires mais ressent la nécessité de se positionner plus en amont, en relation avec les universités. Dans ce sens, elle développe actuellement avec l'IUT de Villeteuse un projet de création d'une licence professionnelle en alternance dans le secteur de l'assurance. GENERALI accompagnera l'IUT dans ses démarches sur les aspects pédagogiques et politiques et accueillera une partie des étudiants. L'entreprise prévoit également de se positionner comme partenaire de l'IUT de Villeteuse dans son projet de fondation.

Dans tous les cas, le travail en amont est présenté comme étant important et nécessaire. Jérôme BURTHÉRET cite à titre d'exemple la participation de GENERALI au « Rallye Interentreprises » qui permet de présenter de façon simple à des collégiens des métiers de terrain, parfois considérés comme inaccessibles.

→ Réaction de Patrick BRAOUEZEC

Patrick BRAOUEZEC souligne un enjeu important pour Plaine Commune : prouver que les nouveaux emplois sur le territoire vont profiter à ses habitants. Y répondre implique de rapprocher l'Education Nationale et les entreprises dont les cultures sont différentes, mais Plaine Commune porte ce potentiel.

Concrètement, il explique l'importance de réinvestir le rectorat sur la question d'une préparation en amont pour adapter formations et métiers du territoire. Il précise que le thème de la distance entre lieu d'habitation et lieu de travail n'est pas neutre dans les problématiques actuelles relatives à l'environnement et au bien-être en Île-de-France.

→ Intervention de Charlotte SIMON, Plaine Commune

Depuis 2 ans, Plaine Commune organise le « Forum des formations post-bac » et a développé dans ce cadre une action pour faire se rencontrer les universités et les entreprises lors de rendez-vous pré-programmés. Alors que le besoin et l'envie sont présents, Charlotte SIMON note que cet axe de travail ne fonctionne pas bien et propose, au vue des propos précédents, que le Club des DRH réfléchisse à une formule plus appropriée.

→ Intervention de Laurence BRETON-KUENY, Groupe AFNOR

Laurence BRETON-KUENY rappelle que de nombreuses recherches universitaires montrent qu'il n'existe pas de performance économique sans performance sociale et que les entreprises qui affichent les meilleurs résultats sont celles qui investissent le plus dans le lien social.

Dans cette optique, le Groupe AFNOR mène une action d'envergure nationale à destination de professeurs d'économie leur permettant de passer une semaine dans l'entreprise pour prendre des cours de normalisation. Laurence BRETON-KUENY explique que le Groupe AFNOR est prêt à former.

Concernant strictement la Charte Entreprise-Territoire, elle soulève deux difficultés :

- la culture des contrats en alternance n'est pas assez développée. Or un nombre trop faible de ce type de contrat pénalise l'entreprise du fait des obligations qui lui incombent en la matière (« quota alternance »);
- il existe aussi une conscience sociale du phénomène de handicap sur le département de la Seine-Saint-Denis. Cependant, il existe des difficultés à recruter alors même que les entreprises y sont prêtes. Les entreprises ne parviennent pas, seules, à trouver les bonnes personnes et ressentent le besoin d'un accompagnement.

Enfin, Laurence BRETON-KUENY relève la situation de concurrence dans laquelle son entreprise se trouve s'agissant du recrutement de personnels qualifiés. Actuellement pour y pallier, le Groupe AFNOR procède à des recrutements sur des profils spécifiques (ex : géographe) qu'il forme ensuite à une nouvelle compétence (ex : l'informatique).

→ Intervention de Marie-Jeanne FOSSATI, ALJT

Mme FOSSATI présente les missions de l'ALJT : proposer des logements meublés et des services pour les jeunes de 18 à 32 ans en mobilité en Île-de-France. Elle exprime l'intérêt de cette démarche qui permet aux jeunes « d'apprendre le territoire » et de vouloir y rester alors qu'il pouvait parfois exister une réticence préalable à y s'implanter.

→ Intervention de Daniel RAPOSO, FIPS

M. RAPOSO s'exprime sur les relations qu'entretiennent petites et grandes entreprises du territoire. Il demande que les grandes entreprises du territoire prolongent leurs efforts et consultent les plus

petites dans le cadre de leurs marchés. Il précise que les petites entreprises du territoire sont de moins en moins consultées et que cela leur est préjudiciable. Il appelle à une plus grande solidarité.

→ **Réaction de Jean-François NOEL, EDF Site Cap Ampère**

Dans le cas d'EDF, il existe des agréments négociés au plus haut niveau de la direction des achats du groupe. Cela explique la diminution des consultations de petites entreprises pour certains marchés. Néanmoins, il explique qu'il reste des possibilités, notamment dans le domaine des interventions urgentes, quand elles ne dépassent pas un certain seuil.

→ **Réaction de Patrick BRAOUEZEC**

Le Président BRAOUEZEC explique que Plaine Commune a amorcé une réflexion pour la constitution de groupements d'entreprises du territoire pour répondre à davantage d'appels d'offre.

4. Informations

→ **Assemblée Générale de Plaine Initiatives, le 24 juin à Saint-Ouen :**

500 chefs d'entreprises du territoire de Plaine Commune et de Saint-Ouen vont partir à la retraite dans les années à venir. L'association Plaine Initiatives recherche des parrains pour accompagner les repreneurs.

Renseignement : 01.42.43.38.74

→ **Marie-Jeanne FOSSATI, Directrice territoriale de l'ALJT prend sa retraite :**

Elle laisse sa succession à Carole COSCINO, nouvelle directrice territoriale à compter du mois de juillet 2008.

Prochain déjeuner du Club des DRH :

Mardi 30 septembre 2008 à 11h45

Dans les locaux de Plaine Commune

Salle Cité Jardins - 2^{ème} étage

Thème : « La vie au travail : entre épanouissement et résultats, stress et tension, comment favoriser le bien-être des collaborateurs ? Comment évaluer et prévenir les nouveaux risques ? »